

Lettre Interne du Patrimoine



Moirans le 21 février 2024

Bien chers adhérents, chers amis,

Notre Assemblée Générale, temps fort dans la vie de notre association s'est tenue le 13 janvier 2024. Dans cette « LIP », vous en trouverez le compte-rendu détaillé, dont le traditionnel rapport moral et d'activités.



Au tout début de l'AG, la parole est donnée à Mme ZULIAN, maire de notre ville. Pouvant ne rester qu'un moment, elle dévoile, en « primeur », une mini-vidéo mettant en scène notre vieille église filmée par drone et en 3D.

Dans la foulée, Gérard LIOT, notre président, après avoir remercié les adhérents ayant pris de ses nouvelles et ceux présents, ouvre la séance.

« M.T.T. » compte à ce jour 188 membres. En ce 13 janvier, 32 sont présents auxquels s'ajoutent les 68 pouvoirs reçus. Le quorum est donc très largement atteint.

Le Président excuse les personnalités absentes :

Mesdames:

- Amélie GIRERD, maire de Renage et Conseillère Départementale de notre canton,
- Elodie JACQUIER LAFORGE, Vice-présidente de l'Assemblée nationale et Députée de l'Isère,

Messieurs:

- Jean-Pierre BARBIER, Député et Président du Conseil Départemental,

- André VALLINI, ancien Sénateur de l'Isère, Conseiller Départemental de notre canton
- Julien POLAT, 1 er vice-président du département, 1 er vice-président du Pays Voironnais et maire de Voiron,
- Robert GRUPPO, de l'association A2MC2 (Association des Amis du Musée de la Chimie et du Chlore).

Il se félicite de la présence et remercie :

- Mme Valérie ZULIAN, maire de Moirans
- Mme Laurence BOUTANTIN, maire de Saint Jean de Moirans.
- M. Alain RUSSIER, 1er adjoint,
- M. Xavier PELLAT, adjoint aux ressources humaines.
- M. Jean BERNERD, président de l'AHPPV,
- M. Pascal FRENE, président des « Compagnons de Volvredo » de Vourev
- M. Robert VALETTE de l'association « Edit de Roussillon ».

L'assemblée observe ensuite une minute de silence à l'intention des membres et amis de « MTT» disparus dans l'année, dont tout dernièrement, Noël DESCHAUX-BEAUME, père de Jacques, notre vice-président.

Nadine Belmudes, présente ensuite le rapport moral et d'activités pour 2023.

a) Ce que nous avons fait

- Notre CA s'est réuni à quatre reprises cette année.
- L'association à participé à diverses « AG » : le 27 janvier à celle de l'AHPPV (Association Histoire et Patrimoine du Pays Voironnais), le 22 mars à celle d'A2MC2 qui fêtait aussi ses 40 ans d'existence ; le 9 juin, nous étions à St Quentin sur Isère à l'AG de la FAPI (Fédération des Associations Patrimoniales de l'Isère notre association de tutelle qui fédère les nombreuses associations patrimoniales de l'Isère).

Moirans Tout Temps

Association "Loi 1901" pour la préservation du Patrimoine de la commune

- Nous avons reconduit notre travail avec les écoliers du primaire: des CE2 de « Saint-Exupéry », de « Simone Veil » et de « Gérard Philipe ». Ces visites sont toujours un moment où l'utile est joint à l'agréable. Les enseignant(e)s les apprécient beaucoup, et il en va de même pour les enfants qui s'empressent d'en mettre « plein la vue » à leurs parents auxquels ils apprennent souvent quelque chose. Nous sommes ravis de constater que le « Pays d'Art et d'Histoire (du Pays Voironnais)» nous a « emboîté le pas » et propose également des visites à thèmes aux écoliers moirannais.
- Le 1er juillet, nous avons tenu un stand de jeux en bois (mis à notre disposition par les « Compagnons de Volvredo») à la kermesse de l'école Saint-Exupéry.
- « MTT » a, cette année encore, fait découvrir le patrimoine moirannais aux grands élèves de la «MFR» (Maison Familiale et Rurale) lors de leur journée d'intégration. Cette nouvelle session était plus ludique, et comme à l'accoutumée, très sympathique.



- Le 19 novembre, nous étions présents à «Livres à vous», au « Grand Angle » à Voiron, sur le stand commun des associations patrimoniales, au beau milieu d'un grand parterre d'écrivains régionaux.
- -Evidemment, nous restons toujours vigilants quant au Patrimoine moirannais, petit ou grand... Nous avons notamment adressé un courrier d'alerte à Mme le Maire, le 24 juin 2023. Aucune réponse! Mme ZULIAN, encore présente à ce moment de notre « AG », a déclaré que la lettre avait dû partir directement dans les services et qu'elle s'en occuperait prochainement (la réponse parvenue entre-temps est reproduite dans cette « LIP », vous jugerez par vous-mêmes).

Dans la lettre du 24 juin, nous demandions de protéger un bloc de pierre gravé datant de 1333, et entreposé avec pour seule protection une fine couverture de laine, dans l'auberge des Frères Pâris. Nous proposions que cette pierre soit mieux sécurisée dans quelque bâtiment communal (salle des mariages, par exemple), assortie du texte original en latin, de sa traduction en français, et d'explications à destination du grand public.

- Nous avons également édité un opuscule de 12 pages consacré à la « vieille église », afin d'en retracer l'histoire et ainsi contribuer à mieux faire connaître sa valeur, son importance historique et patrimoniale. Ce livret appelle également à être vigilants, quant à ce que l'on va y faire et en faire [livret disponible sur demande à l'association et téléchargeable sur notre site : mtt-association.fr. Ce livret a été auto-financé par « MTT » avec le concours du Conseil Départemental, la Municipalité ne réservant pas de subventions « exceptionnelles » à ces fins, comme l'a expliqué M.Russier, 1er adjoint.
- En 2023, nous avons aussi édité deux « LIP » (Lettres Internes du Patrimoine) postées à nos adhérents.
- Pour finir, nous avons concocté dans les menus détails une sortie à Salaise sur Sanne pour le 16 mars 2024 (voir détails dans le chapitre «projets»).

b) Ce que nous n'avons pas fait :

Notre président et notre trésorière ayant dû se mettre en retrait pour refaire leur santé, nous nous sommes naturellement recentrés sur l'essentiel de notre « mission ». Nous n'étions donc pas présents dans Moirans pour les traditionnelles « Journées Européennes du Patrimoine ».

Des jeux sportifs de plein air ayant été organisés par d'autres associations, le jour même des « Journées du patrimoine», nous nous doutions aussi que, tout comme l'an dernier, nos jeux en bois n'attireraient pas grand monde. Nous nous sommes donc abstenus. Mais nous réfléchissons à d'autres modes d'action lors des Journées du Patrimoine 2024!

Le rapport moral et d'activités a été adopté à l'unanimité.

Evelyne Berti, trésorière, présente ensuite le rapport financier de l'année écoulée.

Bilan 2023 et prévisionnel 2024 sont conformes au plan comptable des associations et ont été présentés à l'écran et commentés. Les livres comptables sont à la disposition des adhérents sur demande.

Nous avons « budgété » la somme de 1000 € pour les « Journées du Patrimoine 2024 ».

Le rapport financier, bilan et prévisionnel, sont adoptés à l'unanimité.

Evelyne Berti présente ensuite les nouveaux montants proposés pour adhérer en 2024.

Adhérent seul : 10 € - Couple : 15 € - Famille : 20 € -Association : 50 €

Membre bienfaiteur : à volonté...

Les nouveaux « tarifs » sont adoptés à l'unanimité.

Renouvellement des membres du Conseil d'Administration 2024 – 2027 :

Toutes les personnes concernées sont reconduites dans leurs fonctions : Mmes Ghislaine DESCHAUX-BEAUME, Denise HEBERT, MM. Yves BERTHELET, Jacques DESCHAUX BEAUME. Une nouvelle personne, M. Néo VERRIEST, entre au CA. Moirannais par sa grand-mère et grand spécialiste de la résistance et de la déportation, il aura bientôt 20 ans et il étudie l'histoire à l'Université de Grenoble...

Le Conseil d'Administration 2024 est donc composé de : Mmes: Nadine BELMUDES, Jeanine BERTHELET, Evelyne BERTI, Maryvonne CUSSAC, Ghislaine DESCHAUX-BEAUME, Denise HEBERT et de MM. Yves BERTHELET, Jacques DESCHAUX-BEAUME, Gérard LIOT, Néo VERRIEST.

Le nouveau « CA » est approuvé à l'unanimité.

Projets pour 2024

Reconduction de la collaboration avec les écoles du primaire et la MFR.

Nous ferons cette année 2 séances par école, avec diaporama et visite sur le terrain. Avec l'école Simone Veil, une 3ème séance permettra aux élèves de CE2 de rendre compte de ces visites à leurs « collègues » de CM2, exercice intéressant et instructif pour les deux niveaux et co-encadré par les « maîtresses ».

Sortie à Salaise sur Sanne : notez bien la date : 16 mars 2024 . Date limite d'inscription : 1er mars.

Des bénévoles de l'association "Edit de Roussillon" nous feront visiter le prieuré, et la demeure du Prieur attenante, datant du XIVème siècle, puis le jardin, à vocation médicinale du Xème siècle. Après un bon repas au restaurant, nous visiterons dans l'après-midi, un superbe château, à Givray (St Maurice l'exil) dont la propriétaire elle-même conduira la visite [voir détail de la journée de visite sur le formulaire d'inscription].

M. Robert VALETTE, président de l'association « Edit de Roussillon », a résumé l'histoire du prieuré dont l'origine remonte à l'an 375, avec la venue du moine Saint Just de Lyon. Dans les années 90, la municipalité avait acté la restauration du site, comprenant encore une minuscule crypte du Vème siècle, et une église sans toit...

M. VALETTE a expliqué que son association, dont le but est la valorisation du patrimoine local, a passé une convention avec la mairie de Salaise sur Sanne, notamment pour faire des visites guidées du prieuré, mais pas seulement.

Organisation d'une conférence/causerie

Une conférence ou causerie avec M. Eric TASSET est toujours d'actualité. Nous avons échangé lors de « Livres à vous ». Le thème serait le «Moirans du Moyen-Âge». Reste à caler les agendas, ce qui n'est pas aussi simple. Informations sur Eric TASSET : Ingénieur né en 1964, féru d'histoire, il a publié en 1995 un premier livre (700 pages) intitulé «Les châteaux-forts de l'Isère». Plus de 560 châteaux-forts, maisons fortes, mottes castrales, oppidums antiques et autres manoirs y sont répertoriés! En 1998, il a publié des « Contes inédits du Dauphiné », et, en 2000, « Les plus belles légendes de l'histoire du

Dauphiné ». A Voiron, à « Livres à vous », il était assailli par les demandes de dédicaces pour son dernier opus «Thomas Passe-Monde».

D'autres conférences sont à l'étude : sur le ciment en Dauphiné et les vignes en pays voironnais avec Paul Girard, spécialiste de ces questions et Voreppin de surcroît.

Questions diverses

Envoi de la « LIP »

Les frais d'envoi par poste de la « LIP » sont élevés et en augmentation. « MTT » désire évidemment pérenniser la formule papier envoyée par poste à ceux qui le désirent. Cependant, si les adhérents à l'aise avec l'utilisation de l'ordinateur (ils semblent majoritaires) pouvaient se contenter d'un envoi par courriel, des économies substantielles pourraient être faites et « MTT » pourrait utiliser cet argent ailleurs. Merci à chacun de faire savoir s'il est « partant ».

Présentation du livret sur la vieille église et discussion sur son avenir.

Plancher de verre (évoqué page 9 du livret) plutôt que remise en place du dallage d'avant fouilles...: M. Valette confirme que celui de Salaise, à bientôt 20 ans, n'a posé aucun problème et qu'il est plébiscité par les visiteurs qui peuvent ainsi bien observer les vestiges de la crypte.

M. BERNERD — pour l'AHPPV - suggère de proposer des visites guidées de la vieille église lorsqu'elle sera « visitable ». C'est ce que l'AHPPV fait avec succès pour les églises St Bruno et St Pierre de Voiron, en partenariat avec la ville de Voiron. Jean BERNERD se félicite également que différentes associations du patrimoine aient des actions communes (comme à «Livres à Vous» où 4 associations patrimoniales étaient représentées). Il a invité les adhérents de « MTT » à l'AG de l'AHPPV, salle Boudias à Voiron, le 29 janvier à 18h. (Trois membres de notre « CA » y ont participé).

M. Pascal FRENE a présenté les « Compagnons de Volvrédo ». L'association existe depuis 1995 et comporte 4 membres. « Compagnons » : ce sont des personnes qui œuvrent en commun et « Volvredo » était le nom de Vourey au Xlème siècle. Après une première période de recherches historiques, s'en est suivie une période de conférences pour les partager, sur le château de Val Marie, sur l'église. Puis vinrent des livres : «Vourey en images», «Vourey son passé en histoires» et dernièrement «Vourey en recettes». L'association a participé à la restauration du petit patrimoine local et a créé un chemin patrimonial, en cours d'équipement en « QR codes » (flashés sur téléphones portables, ils renvoient au site « cvourey.fr » riche d'informations complémentaires).

Les « Compagnons » ont aussi des projets : un jeu de cartes pour découvrir le patrimoine, et vers 2025, un four à pain et sa fête du pain chaque année.

L'association a également contribué à l'éclairage de l'église. En 2024, la porte ancienne de AHPPV y fera halte. Pascal FRENE se réjouit, lui aussi, de la collaboration entre associations du patrimoine ; cela permet de faire des liens et de créer une sorte de maillage patrimonial de la région.

Vous avez dit « COPIL !?

Dans un article du « DL » du 19 mars 2022, relatant une réunion publique (intitulée «Sauvegarde et réhabilitation, quel avenir pour l'ancienne l'église St Pierre de Moirans? »), chacun avait pu lire : « Valérie Zulian [...] a annoncé le lancement d'un groupe de travail ouvert aux habitants volontaires [...] ce groupe sera mobilisé pour suivre les prochaines fouilles et les premiers travaux de préservation du patrimoine qui vont être engagés pour les deux années qui viennent».

Qu'en est-il de ce groupe, ce « COPIL » (= Comité de Pilotage) ? Comment avancent ces premiers travaux de préservation ? Peu d'informations jusque là.

« MTT » se targue pourtant de la constructivité de sa démarche : 4 de nos membres (sur seulement une dizaine de personnes présentes au total) avaient pourtant bien participé à la réunion organisée par la ville intitulée «nous l'avons tant aimée».où l'on nous demandait de raconter nos souvenirs sur la vieille Eglise.

Depuis Mars 2022, deux années se sont écoulées. Sans esprit polémique, nous nous interrogeons sur les raisons qui ont motivé que nous ne soyons pas d'office dans ce « COPIL ». Les membres de « MTT » et des adhérents font pourtant bien partie des «habitants volontaires»!

Les questions diverses épuisées, le Président a clos l'assemblée générale et a invité l'assistance à partager la traditionnelle galette des rois de la boulangerie «la Gourmandise» et prendre le pot de l'amitié.















borne n°8 info dans la LIP

Vous êtes plusieurs à avoir attiré notre attention sur la borne n°8 (Bickert).

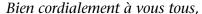
En effet, le plan «parcours d'histoires» mentionne qu'elle se trouve rue de Stalingrad.

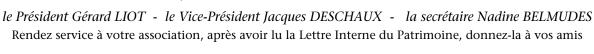
Or, elle est implantée à l'arrière de l'église Saint Pierre. De plus, en été, un arbre feuillu cache quasi complètement la vue sur le porche quand on désire l'observer du pied de la borne évoquée.

Par ailleurs, toutes les personnes amenées à longer le porche dans la rue de Stalingrad, du fait de l'absence ici même de borne explicative, ne peuvent pas imaginer un instant l'histoire et l'importance de ce lieu dans l'histoire récente de notre ville.

Nous avons donc adressé un courrier aux services de la mairie pour que soit corrigée cette «bévue» et faire ainsi suite à vos remarques.









La Vieille Eglise

« MTT » a participé mercredi 23 janvier 2024 à la réunion organisée par la mairie concernant l'avenir de la vieille église (dans le cadre de «Nous l'avons tant aimée»). Nous étions la seule association, en fait, représentée par 3 membres).

Mme Sandrine Guénard (médiatrice de l'association «Histoires de») était chargée de recueillir nos avis. En préambule, elle a montré différentes rénovations d'églises, dont certaines très originales : transformation en salle d'escalade ou en skate parc... Mais rien de tout cela pour notre monument historique!

Voici exactement les questions que l'on nous a posées lors de cette réunion :

- 1- Quels sont vos idées, envies, besoins qui pourraient aider la commune à envisager la 3ème vie de cette église?
- 2 Est-ce important de réhabiliter cette église ? oui ou non ?
- 3 Pourquoi réhabiliter une église ? Quels sont les objectifs, pour quelles raisons fait-on cela ?
- 4 Selon vous, qu'est-ce qui manque dans la commune de Moirans, qui pourrait se faire dans l'église ?

A quoi pourrait servir ce bâtiment ? Quels pourraient être le ou les nouveaux usages de ce lieu ?

5 – Sur un plan de l'église, dessinez ou écrivez vos propositions.

fonctions ; un édifice divisé en plusieurs « zones » avec chacune une utilisation dédiée, le tout avec une idéeforce, la modularité.

Nous avons émis l'idée (en bleu sur le croquis) d'une zone «musée» consacrée à l'exposition des « trouvailles » faites en ce lieu, zone retraçant aussi l'histoire du monument (proche du chœur et des sarcophages au dessus desquels nous verrions d'un très bon œil un sol en verre permettant de les observer de près).

Dans l'entrée, à gauche (en violet) : « MTT » propose de laisser en l'état la partie fouillée où pourrait être installée une petite salle d'exposition. En effet les pierres apparentes confèrent un beau « cachet » à ce mur. Il y a certes déjà une salle d'exposition (Miro) à Moirans, mais cet emplacement-là serait plus dédié à de « micro-expositions » de Moirannais et d'amateurs (exemple : une école travaillant sur un thème et dont les travaux y seraient exposés plutôt que dans la cour de l'école).

A gauche sur le croquis, vous lirez «ACCUEIL, GARDIEN»: nous avons suggéré qu'une association ou autre, à voir, puisse être présente, suffisamment souvent, pour surveiller et gérer les différentes « zones ». L'idée est que cette église soit assez «ouverte». « MTT » souhaiterait d'ailleurs passer une convention avec la mairie pour la faire visiter, y organiser des conférences ou d'autres manifestations (à l'instar de ce que fait l'association « Edit de Roussillon » de Salaise sur Sanne — voir compte rendu de l'AG — propos de M. Valette).

La nef centrale serait «modulable» et plus particulièrement dédiée à l'accueil du public pour des concerts, des conférences, des AG d'associations, des manifestations de la mairie (dont certaines se faisant actuellement dans la salle Louis Barran).

On pourrait accueillir (sur la gauche/en vert clair sur le croquis) de petits stands éphémères pour le marché de Noël, pour des rencontres avec des écrivains amateurs, etc...

L'ancienne cure - qui a jadis fait office d'école de musique — pourrait héberger les sanitaires, mais ce n'est qu'une «vague» idée...

Nous avons évoqué aussi les

vitraux d'Arcabas qu'il faudrait également mettre en valeur...

A vous de jouer!

Faites-nous part de vos idées, commentaires, critiques et suggestions sur ce que nous avons proposé... Comme nous vous l'avons dit lors de l'assemblée générale, il nous faut être vigilants et nous avons besoin de vous!

Il nous a aussi été expliqué que la municipalité souhaitait faire de l'édifice un nouvel équipement public. Donc, n'hésitez pas à nous faire part de vos idées en répondant éventuellement à tout ou partie des questions ci-dessus.

Vous trouverez ci-après ce que nous avons proposé.

« MTT » imagine un édifice pouvant remplir plusieurs



République Française

Moirans, le 25/01/2024

ASSOCIATION MOIRANS DE TOUT TEMPS Monsieur Gérard Liot et les adhérents

MAIRIE

Ref: AC/248456

Service : Pôle vie locale

Objet: patrimoine

Monsieur le Président, chers adhérents,

Le patrimoine est une priorité de notre municipalité et la Ville de Moirans mobilise en conséquent des moyens importants pour transmettre aux générations futures, les monuments et les objets mobiliers et immobiliers dont elle a la charge et leur histoire. Vous m'avez interpellée sur plusieurs sujets relatifs à notre politique patrimoniale. J'ai souhaité vous apporter des réponses précises.

Dans le cadre des travaux engagés à l'église Saint-Pierre de Moirans une autorisation de travaux délivrée par le Préfet va prochainement être instruite par la DRAC, chargée du contrôle scientifique et technique de la totalité des monuments historiques classés par l'Etat. La sécurisation du site, la reprise des encadrements des baies et des arases des murs ainsi qu'une intervention sur le clocher où nichent les pigeons sont notamment prévus dans le vaste programme des travaux retenus ces prochaines années. Vous êtes bien sûr conviés à l'ensemble de la concertation relative aux futurs usages de ce bâtiment et aux travaux qui seront menés.

Concernant la pierre de 1333 entreposée à l'auberge des frères Pâris, il s'agit bien entendu d'un dépôt provisoire. Telle n'est pas sa destination finale puisqu'elle pourra dès que les sols définitifs de l'ancienne église réaménagés, rejoindre son lieu d'origine dont elle a été extraite sans doute après sa désacralisation. En attendant la pierre est protégée dans les conditions optimales de conservation dans un lieu préservé des variations de température et du soleil.

Enfin votre remarque au sujet de la borne Bickert a retenu toute notre attention.

L'erreur sur l'adresse de la borne n° 8 publiée sur les guides « Parcours d'histoire » édités par la ville, qui nous sont demandés régulièrement pour les visites scolaires organisées par l'association, sera modifiée lors de la réédition de la plaquette. Elle permettra d'intégrer les dernières bornes réalisées en 2023 (Papeteries Barjon, Cimetière, fresque Pablo Neruda). Le choix d'implantation de cette borne revêt avant tout d'un parti pris réfléchi et non d'une bévue celui d'avoir une vue d'ensemble dominante sur ce vaste ex-site industriel de tissages.

La rue de Stalingrad fera bientôt l'objet d'une requalification. De plus, une fois l'allée centrale qui dessert les Impériales terminée, une borne ou une plaque rappelant l'activité industrielle de tissages sur ce site complètera le parcours d'histoires.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, chers adhérents, à l'assurance de ma considération distinguée.

Département de l'Isère

Mairie de Moirans, Place de l'Assemblée Départementale, CS 90102, 38436 Moirans

Madame Valérie Zulian Maire de Moirans

Tél. 04 76 35 44 55 - Fax 04 76 35 38 26 web : http://www.ville-moirans.fr • e-mail : mairie@ville-moirans.fr

Ce courrier daté du 25 janvier 2024 est la réponse à deux courriers remontant à respectivement 6 et 8 mois. Quant aux réponses, nous restons sur notre faim. Les réponses précises annoncées ne sont pas au rendez-vous et se limitent à des «prochainement».

Pour ce qui concerne la pierre de 1333, le «provisoire» ne risque-t-il pas de durer ?

Pour ce qui concerne la position de la borne n° 8 (Bickert), il faudra donc attendre la chute des feuilles...